



17 avr 2026 -16:45

Appartient à Conseil des ministres du 17 avril 2026

Dispositions diverses relatives à la Sûreté de l'État

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant diverses dispositions relatives à la Sûreté de l'État.

En raison des récentes modifications apportées à la réglementation relative au statut des membres du personnel de la Sûreté de l'État, des adaptations étaient nécessaires dans divers arrêtés royaux afin d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande sécurité juridique.

Ces modifications concernent notamment une référence erronée, une terminologie adaptée, la composition du comité de concertation de base pour les services intérieur de la Sûreté de l'Etat, ainsi que des précisions sur les pouvoirs de signature de l'administrateur général en matière de personnel.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

